
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'app « Détour, Paris en promenades »

Paris, le 27 janvier 2023

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris annonce la publication de son application mobile gratuite de promenades dans Paris.

Jacques Baudrier, Président du CAUE de Paris et Adjoint à la Maire de Paris, et Laurence Duffort, Directrice du CAUE de Paris, tiendront une conférence de presse le jeudi 2 février à 11h00 au CAUE de Paris, 7 rue Agrippa d'Aubigné 75004 Paris.

L'application *Détour* offre un ensemble de promenades urbaines permettant d'en apprendre plus sur l'architecture, le paysage, l'urbanisme, l'environnement et le patrimoine de Paris. Ces promenades sont conçues par l'équipe du CAUE de Paris, et bénéficient donc de l'expertise de professionnels de la ville et de la médiation pour entraîner l'utilisateur vers l'exploration des quartiers parisiens à travers différents prismes.

À chaque étape, le promeneur découvre un édifice, un détail architectural ou un élément de paysage et en apprend davantage grâce à des explications illustrées, des extraits audio ou des vidéos. L'utilisation de la réalité augmentée permet de révéler des points d'intérêt, des anecdotes et des secrets aux alentours tandis que des panoramas à 360° permettent de découvrir des espaces en immersion, parfois inaccessibles.

Dès le lancement, une quinzaine de parcours invitent à découvrir aussi bien les arbres remarquables du XX^e arrondissement, les fontaines de Paris, l'opération d'aménagement de Paris Rive Gauche, que l'architecture Art Nouveau et Art Déco du quartier d'Auteuil. Certains parcours sont réalisés avec des partenaires locaux (associations, institutions culturelles, habitants, mairies d'arrondissement...) et l'offre sera continuellement enrichie toute l'année. Le contenu de départ affiche déjà plus d'une centaine d'étapes, 30 km de parcours et 15 heures de promenades urbaines.

La classification des parcours permet de les filtrer aussi bien selon une thématique (architecture, urbanisme, environnement, paysage ou patrimoine), qu'un mode de déplacement (piéton ou cycliste) ou une catégorie de public (grand public, jeune public ou scolaire).

Détour est dès maintenant disponible gratuitement sur iPhone et Android, sans aucune publicité. Le CAUE de Paris recommande une utilisation sur place pour une meilleure expérience, mais les parcours peuvent être consultés depuis n'importe où.

Pour toute information complémentaire

Jean-Baptiste Vicquelin | Responsable de la communication
jean-baptiste.vicquelin@caue75.fr
01 48 87 70 56 | 06 35 81 62 43

Liens

→ [Article sur le site du CAUE de Paris](#)
→ [Télécharger l'application *Détour* sur iPhone](#)
→ [Télécharger l'application *Détour* sur Android](#)
→ [Kit de communication](#)